



Litige reparation pc avec hewlette packard

Par **stefdu1308**, le **03/10/2010 à 17:48**

Bonjour,

Je me permets de vous demander conseil suite au litige qui m'oppose avec la société Hewlett Packard. En effet, seulement 10 mois après l'achat de mon matériel, j'ai dû retourner le PC pour remplacement de la carte mère. La garantie courant, la société a intégralement pris en charge les réparations (transport, réparation de la carte mère + patch). Un peu plus d'un an après, je rencontre le même problème de panne (carte mère HS). Après recherches sur le forum de HP, je constate qu'il existe un problème récurrent de carte mère IRVINE GL6E installée sur les produits HP dont le mien. HP est bien au fait du sujet puisqu'il existe un nombre important de clients ayant porté réclamation pour cette défaillance de carte mère IRVINE. Après deux réclamations effectuées par courriel, la seule réponse apportée par téléphone a été de me rappeler sans cesse l'expiration de la garantie et qu'il n'existait aucune solution à leur frais pour résoudre mon problème. En date du 15/09/2010, j'ai adressé en LRAR une ultime réclamation qui à ce jour n'a pas été suivi d'effet.

Par conséquent, compte tenu du silence de la société Hewlett Packard face à ma requête, pourriez-vous me préciser les suites à donner dans cette affaire.

Par avance, merci pour votre réponse.

Salutations.